

# L'amélioration des taillis

Modifiez vos habitudes pour valoriser au mieux un taillis vigoureux et de qualité

Désignation d'arbres d'avenir :  
viguer et dominance en premier  
critère de choix,  
David Houmeau © CNPF

Vos taillis présentent souvent une réelle valeur d'avenir !

Alors, ne les gâchez pas par des coupes trop fortes ! Intervenez en douceur...

Tous les taillis ne peuvent pas être améliorés pour produire du bois d'œuvre de qualité. Il faut y trouver un nombre suffisant de belles tiges (arbres d'avenir adaptés au milieu, droits, vigoureux et sans défauts).

Les éclaircies ont pour objectif de couper les arbres dont le houppier rentre en concurrence avec celui des arbres préalablement désignés. Il ne faut surtout pas réaliser une coupe traditionnelle, généralement trop forte pour maintenir la qualité des beaux sujets. Mieux vaut passer un peu plus souvent... mais plus modérément.

## Une technique simple

Il s'agit de repérer puis de favoriser un certain nombre d'arbres choisis parmi les plus beaux, bien répartis et appelés tiges d'avenir. Ensuite, il faut effectuer des coupes légères et régulières dans le temps pour dégager leur houppier tout en conservant leur tronc à l'ombre. Elle s'applique aux essences nobles qui rejettent de souche.

La bonne gestion du taillis est  
aussi un plus pour la DFCI

## Pourquoi améliorer un taillis ?

Pour le propriétaire, c'est :

- la valorisation de l'existant, sans investissement important (gain de temps et d'argent par rapport à une plantation) ;
- facile à mettre en œuvre, avec peu de risques ;
- une production de bois d'œuvre plus rémunératrice, sans compromettre la récolte de bois de feu ;
- le maintien de la biodiversité en valorisant des essences diverses de qualité ;
- un abri et un apport de nourriture pour la faune grâce au recru favorisé par l'apport de lumière au sol ;
- une opération qui ne bouleverse pas le paysage.





Coupe trop forte entraînant la perte de qualité due au développement de gourmands sur l'ensemble du tronc, Jérôme Rosa © CNPF

## La coupe traditionnelle forte : fortement déconseillée

Les coupes de taillis ne conservent souvent qu'une tige tous les 8 à 20 m sur l'ensemble de la parcelle. Elles ne procurent pas d'amélioration car :

- les tiges se trouvent brutalement mises à la lumière ; les bourgeons situés le long du tronc ainsi éclairés produisent de petites branches, en particulier sur le Chêne ou le Châtaignier : ces « gourmands » déprécient le bois et pompent la sève qui ne parvient plus suffisamment à la cime. Celle-ci finit par se dessécher, conduisant à une descente de cime ;
- les rejets qui repoussent sur les souches des arbres coupés ne permettent pas de gagner ceux qui restent sur pied car ils ne sont pas vigoureux. En effet :
  - l'abondance de cerfs et chevreuils conduit à l'abroutissement régulier des rejets de Chêne et Charme, souvent remplacés par le Bouleau et le Tremble voire le Noisetier, ce qui empêche la constitution d'un sous-étage ;
  - les taillis sont coupés de plus en plus tard ce qui épuise les souches.

**La perte de qualité du bois est importante et irréversible.**

## Pour quels taillis ?

Quelle que soit l'essence majoritaire, pour être améliorable, le taillis doit présenter :

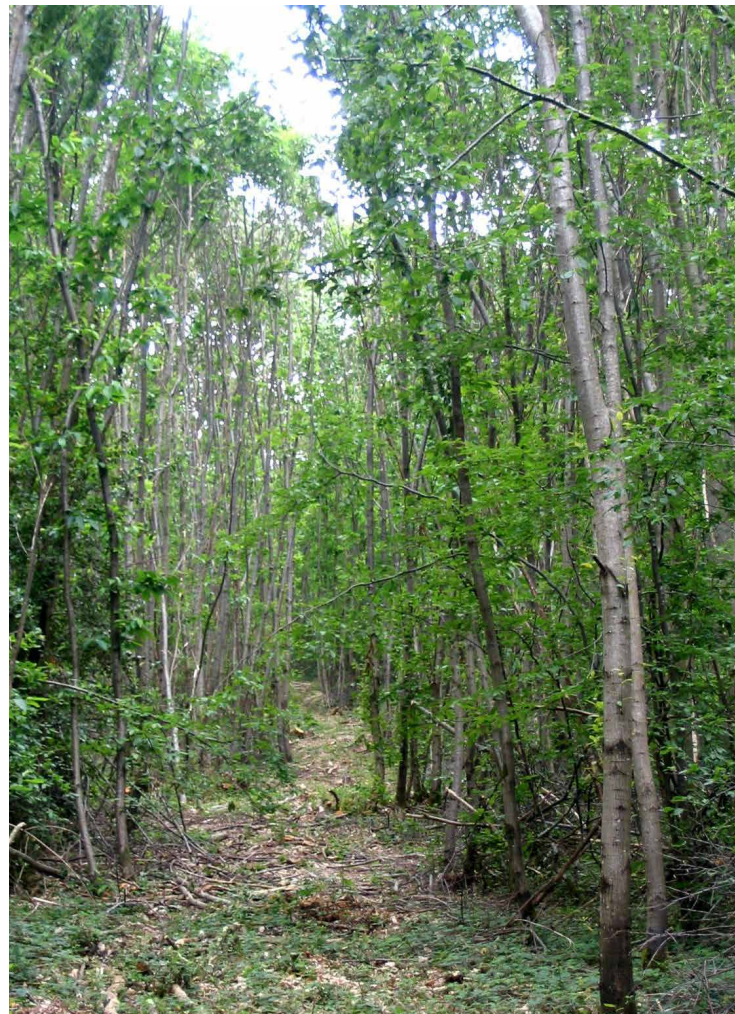
- **50 belles tiges/ha minimum d'essence(s) noble(s)**, soit 1 tige tous les 14-15 m, régulièrement réparties ;
- une **bonne adaptation au sol** pour assurer des conditions de croissance actuelle et future (sol, climat) satisfaisantes qui permettront aux arbres d'atteindre le diamètre d'exploitabilité voulu.

Attention, les taillis de Châtaignier doivent être traités différemment.



Fiche Technique Essence  
N° 02 « Le châtaignier »

Les taillis bien gérés permettent à la futaie de conserver sa qualité



Cloisonnement indispensable dans une éclaircie de taillis, François Brun-Buisson © CNPF





## Comment procéder : l'éclaircie de taillis

C'est la technique la plus efficace, alliant sélection des plus beaux arbres et préservation de leur qualité.

**1/ Repérer** à la peinture un cloisonnement d'exploitation de 4 m de large tous les 15 m environ pour canaliser les engins. On y coupera tous les arbres pour faciliter la sortie des bois exploités, limiter le tassement du sol et éviter les blessures aux arbres sur l'ensemble de la parcelle. Cet aménagement offre également un espace ouvert de nourriture supplémentaire pour la faune.



Fiche Technique Gestion  
N° 13 « Les cloisonnements en forêt »

**2/ Désigner** 50 à 80 tiges d'avenir/ha soit 1 arbre tous les 11-15 m à la peinture (un mélange d'essence est possible). Chaque sujet ainsi repéré sera favorisé lors des coupes suivantes, sauf accident. Il bénéficiera ainsi d'une croissance maximale et régulière, synonyme de bois de qualité.

**ATTENTION :** s'il n'y a pas de bel arbre sur un petit secteur, conserver un autre sujet, de conformation moyenne ou une essence « secondaire » (Bouleau, Tremble...). S'il n'y a que des beaux jeunes arbres côte à côte, se forcer à faire un choix sans tarder, sinon ils ne pourront pas s'épanouir.

**3/ Marquer** les arbres à éliminer. Il faut les choisir dans l'étage dominant pour dégager la cime des tiges d'avenir. Ne pas couper les arbres dominés et ceux du sous-étage, ils favorisent l'ambiance forestière (ombre, hygrométrie).

**4/ Première éclaircie :** quand et à quelle intensité ?

- **Dominance de chêne :** à partir de 10-12 m de haut, en prélevant 2 à 5 arbres gênants par tige d'avenir. Un élagage artificiel complémentaire à 6 m peut être envisagé pour obtenir une bille de pied sans nœuds sur 6 m. Le bois exploité est alors commercialisable pour le chauffage ou l'industrie. L'éclaircie prélève 20 à 30 % du volume du taillis soit 40 à 70 stères/ha sans compter le bois du cloisonnement.
- **Dominance d'essences à croissance rapide (Érables, Aulne, Frêne) :** à partir de 6-8 m de haut, en ôtant tous les arbres gênant le houppier de chaque arbre d'avenir (soit environ une dizaine de brins au 1<sup>er</sup> passage et 5-7 au 2<sup>ème</sup>). Taille de formation et élagage sont souvent obligatoires pour les brins ainsi détourés. Cette 1<sup>ère</sup> intervention peut être réalisée à bois perdu.

L'intensité est d'autant plus forte que les arbres sont jeunes et ont poussé rapidement. Elle décroît avec le temps pour toutes les essences.

**5/ Éclaircies suivantes :** elles se renouvellent régulièrement tous les 4-6 ans pour les essences à croissance rapide, tous les 6-12 ans dans les peuplements à dominance de chêne.

**N. B. :** en 3 passages, le volume récolté sera au moins équivalent à une coupe rase mais permettra de profiter en plus de 50 à 80 arbres/ha d'avenir !



L'éclaircie de taillis, une technique simple pour mettre en valeur l'existant, Alexandre Guerrier © CNPF

## Comment exploiter

L'abattage doit être :

- soigné pour ne pas abîmer les tiges sélectionnées ;
- dirigé vers le cloisonnement d'exploitation pour limiter le déplacement des billons. Le sous-étage doit être préservé.

Avant le débardage, les stères sont idéalement empilés en bordure des cloisonnements. Ils ne doivent pas être appuyés sur les tiges d'avenir (risques de blessures). La dispersion des branchages sur les cloisonnements limite les risques de formation d'ornières lors du débardage.

**ATTENTION :**

- C'est au propriétaire ou à son représentant de désigner les tiges d'avenir et marquer la coupe, non à l'acheteur. L'avenir du peuplement en dépend.
- Ne pas sélectionner d'arbres fluets et mal équilibrés : ils risquent de se courber.
- Ne pas brûler les branchages, au risque d'endommager gravement les arbres désignés.
- L'extraction de vieilles réserves gênant le développement des tiges d'avenir peut être associée à l'éclaircie de taillis.
- Toujours établir un contrat de vente de bois de chauffage, notamment si l'exploitant est un particulier.
- Expliquer au préalable le marquage et les consignes au bûcheron. Surveiller le chantier pour s'assurer de leur respect.

La valeur d'avenir des taillis est trop souvent oubliée.







Stockage des stères en bord du cloisonnement,  
Jérôme Rosa © CNPF

Retrouver la collection complète des  
fiches techniques Essences et Gestion  
du CNPF IFC sur [www.ifc.cnpf.fr](http://www.ifc.cnpf.fr)



Rédacteurs : Evaëlle Bourdais & David Houmeau  
Relectrice : Sabrina Mimoun  
Coordination : Léa Boubet et Augustin Bouthenet  
Conception Graphique : **Sifflo®**.  
Impression : Prévost BBV

Ce document est imprimé sur du papier certifié  
PEFC issu de forêts gérées durablement

Septembre 2023  
2<sup>ème</sup> édition



Soutien financier obtenu de la région  
Centre-Val de Loire et de l'Union Européenne.  
Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe investit dans les zones rurales.